



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 8 décembre 2021

SECURITE

Expulsion des occupants d'un squat avenue de Toulouse à Montpellier

Une opération d'évacuation d'un squat, situé au 44 avenue de Toulouse à Montpellier, s'est déroulée ce matin.

Cette opération de démantèlement a été menée en deux temps :

- Une phase judiciaire comprenant, lundi dernier, une perquisition diligentée dans une affaire de vols et de recels, et qui a conduit à l'interpellation de plusieurs individus ;
- Une phase administrative, ce jour, avec l'évacuation des occupants sans droit ni titre. Cette expulsion intervient dans le cadre de l'exécution d'une décision de justice signifiée aux occupants par voie d'huissier, après octroi du concours de la force publique par le préfet de l'Hérault.

17 adultes, de nationalité géorgienne, ont été expulsés des lieux au début de la matinée, dont 6 se trouvant en situation irrégulière ont été placés en retenue administrative.

Cette évacuation, menée dans le respect des règles de droit par les effectifs de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et de la Direction Inter-Départementale de la Police aux Frontières (DIDPAF) sous la coordination de la préfecture, s'est déroulée sans incident.

Le préfet de l'Hérault réaffirme sa volonté de s'attaquer au problème des squats dans le département et de faire respecter la loi. Les personnes qui s'introduisent dans la propriété d'autrui sans autorisation, soit par effraction, tromperie ou menace sont dans l'illégalité la plus totale, d'autant plus quand ils ne sont pas en situation régulière au regard du droit au séjour sur le territoire national.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2